

MESURES DE SÉCURITÉ FACE À LA CRISE SANITAIRE

Pour que vous puissiez profiter de votre croisière en toute sécurité, l'équipe du bateau «Le Pays de Liège» vous demande de respecter les mesures de sécurité sanitaire ci-dessous :

- Les réservations des croisières sont obligatoires.
- Le lavage des mains est obligatoire en montant à bord du bateau.
- Du gel hydroalcoolique est mis à votre disposition.
- Le port du masque est conseillé pendant vos déplacements à bord du bateau.
- Le port du masque est obligatoire pour se rendre sur le pont extérieur.
- Toutes les tables sont espacées d'1,5 mètre au minimum.
- Le service se fait à table uniquement. Nous vous demandons de ne pas vous rendre au bar.
- Les serveurs portent un masque tout au long du service.
- Le paiement par carte bancaire est recommandé dans la mesure du possible.
- Les toilettes sont régulièrement désinfectées.
- La piste de danse n'est pas accessible.

